

DÉPARTEMENT DU GERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le DIX-SEPT OCTOBRE à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 12 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame le Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : Mme Sandrine BOUSSES, M. Bertrand BESSE, M. Jérôme BEYRIES, M. Raymond LABORDE, M. Fabien LECHES, M. Bernard MAGNE, Mme Audrey PEQUIGNOT, M. Arnaud SEGUIN, M. Frédéric SOULES, M. Michel TOURON, Mme Maryelle VIDAL, M. Cédric WIECZOREK.

EXCUSES : M. Jean DELIX.

SECRETAIRE : M. Raymond LABORDE

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice : **treize**
- quorum : **sept**
- présents : **douze**
- votants : **douze**

Création d'une réserve incendie à Saint-Aguets

Délibération n°2022-080 décidant de la création d'une réserve incendie à Saint-Aguets

Vote : OUI à l'unanimité (12 voix)

Madame le Maire expose au conseil que le système de sécurité incendie est à ce jour insuffisant. Proposition est faite au conseil de créer une réserve d'eau à partir de la mare de Saint-Aguets, qui puisse être utilisée par les pompiers en cas de besoin, pour un montant prévisionnel de 11 441,20 € HT.

Le conseil municipal,

après avoir écouté l'exposé de Mme le Maire ;

après en avoir délibéré,

décide de créer une réserve incendie à Saint-Aguets.

Fait et délibéré le 17 octobre 2022.

Le secrétaire de séance,

Raymond LABORDE



Le maire,

Maryelle VIDAL

